

Le canton de Fribourg gravement touché

Autor(en): **Heinzmann, Hildebert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **47 (2000)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nachbarhilfe «Lothar» im Emmental

Vom 22. bis 26. Mai stand für 110 Zivilschutzpflichtige des Amtes Fraubrunnen ein arbeitsreicher Nothilfeinsatz in der Gemeinde Sumiswald auf dem Programm. Aufgeteilt in zwölf Arbeitsgruppen, befreiten die Zivilschützer die Weiden entlang der Waldsäume von Astwerk und Bäumen und reparierten die zum Teil zerdrückten Zäune. Nicht zuletzt dank gutem Wetter konnten die gesteckten Ziele erreicht werden. Noch bis Ende Juni war die bereits seit dem März im Einsatz stehende ZSO Sumiswald mit Aufräumarbeiten beschäftigt, denn die Gemeinde Sumiswald verfügt über annähernd 600 km Waldränder.

Da das Aufgebot zur Nothilfe über das Amt für Bevölkerungsschutz und Katastrophenhilfe des Kantons Bern und das Regierungsstatthalteramt Fraubrunnen innert zwei Wochen erfolgte, wurde seitens der Arbeitgeber grosse Flexibilität gefordert. Entsprechend hoch war die Zahl der Gesuche für Urlaub und Dispensation. Unter dem Aspekt der Nothilfe mussten diese oft abgelehnt werden. *aw.*

Motto: Gemeinsam sind wir stärker

Die Regionalisierung des Zivilschutzes beginnt im Kanton Bern zu greifen. Ende Mai leisteten 30 Zivilschutzpflichtige der ZSO Fraubrunnen, Grafenried, Zauggenried, Ruppoldsried und Büren zum Hof einen «Lothar»-Nothilfeinsatz in Schangnau.

Der Anstoss kam vom Schangnauer Gemeindepräsident Markus Schneider, der einsah, dass trotz bis dahin für «Lothar»-Aufräumarbeiten geleisteten 800 Mann-tagen die Schadenlage aus eigener Kraft nicht zu bewältigen war. Auf dem Weg über das Amt für Bevölkerungsschutz und Katastrophenhilfe des Kantons Bern und den Regierungsstatthalter des Amtes Fraubrunnen kam es schliesslich zum Aufgebot der fünf Zivilschutzorganisationen. «Insgesamt wurden rund 100 Dienstpflichtige aufgeboden», berichtete Einsatzkoordinator Franz Junker. «Dabei stiessen wir auf die bekannten Schwierigkeiten. Berufstätige können heute nicht mehr so leicht für eine Woche aus dem Wirtschaftsprozess herausgelöst werden.» Zum Schluss blieben 30 Mann, die vor allem für das Zusammenräumen von Astmaterial eingesetzt wurden. *cr.*

La protection civile fribourgeoise au service des régions dévastées par l'ouragan Lothar

Le canton de Fribourg gravement touché

En raison de l'ampleur des dégâts causés par l'ouragan Lothar aux forêts fribourgeoises (environ un dixième de l'ensemble des dommages subis en Suisse), le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a décidé, en date du 28 mars 2000, de faire appel à la protection civile pour soutenir les forestiers dans leurs travaux de réparation et de remise en état. Cet engagement d'une durée de cinq jours se fonde sur l'article 13 de la loi fédérale du 17 juin 1994 sur la protection civile qui habilite les cantons ou les communes à mettre sur pied leurs formations de protection civile pour faire face à ces catastrophes ou d'autres situations extraordinaires.

HILDEBERT HEINZMANN, OFPC

A cet effet et après entente avec les communes et les partenaires sociaux, le gouvernement fribourgeois a ordonné la suspension de tous les cours de répétition prévus pour l'année 2000. Parallèlement à cette opération d'entraide intercommunale de grande envergure, le canton de Fribourg bénéficie de l'aide d'autres cantons (notamment de la protection civile genevoise) et de l'armée. A la fin mai, la protection civile, à elle seule, a déjà accompli environ 5000 journées de travail au profit des zones sinistrées. D'après les planifications des autorités fribourgeoises, la protection civile sera, jusqu'à la fin de l'année, mise à contribution pendant quelque 19000 jours au total.

Enseignements réjouissants

L'intervention de la protection civile dans le canton de Fribourg a fait ses preuves à tous égards. Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC), a pu s'en convaincre lors d'une visite qu'il a accomplie le 25 mai 2000 dans deux régions particulièrement touchées par l'ouragan Lothar, à savoir dans la forêt de Cornar près d'Ecuvillens et dans la vallée de Montélon dont l'un des propriétaires est la commune de Vuippens. En compagnie de Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OFPC, d'Armand Rosset et de Jean-Paul Mauron, respectivement chef du service et chef de section de la protection civile du canton de Fribourg, Paul Thüring a pu observer les excellentes prestations fournies, d'une part, par quelque 60 membres de l'organisation de protection civile de la région de Voiron (Genève) sous la direction de Gérard Burqui et, d'autre part, par une formation de la protection civile de la Rive gauche comprenant 30 hommes

issus des communes de Marsens et de Vuippens sous la responsabilité d'André Brodard. L'importance et la qualité du travail de la protection civile ont été confirmées par les forestiers de triage Jacques Gallay et Marc Nicolet, qui se sont tout spécialement aussi fait les interprètes de la reconnaissance des populations et propriétaires sinistrés.

Grâce à l'aide efficace de la protection civile, il est notamment possible d'enrayer la prolifération du phénomène des bostryches. Mais avant tout, il s'agit, pour la protection civile, de remettre en état l'infrastructure mise à mal par le déchaînement de la nature (réparation des dégâts causés aux routes et chemins pédestres, aux alpages et à leurs clôtures, aux lits de rivière, aux ponts et passerelles, etc.). André Philipona, syndic de la commune de Vuippens et propriétaire d'une entreprise de génie civil, a insisté sur le fait que face à l'ampleur du sinistre provoqué par «Lothar» seule une organisation de milice telle que la protection civile, bien encadrée et instruite et disposant d'un équipement adéquat, était à même d'apporter en temps utile l'aide durable requise. Ce faisant, il a aussi rejeté l'objection selon laquelle les interventions de la protection civile pourraient, en pareil cas, faire concurrence aux entreprises privées. Cette manière de voir a notamment aussi été confirmée par Guy Progin, directeur adjoint de la Sécurité civile de la République et Canton de Genève.

En guise de conclusion

De son côté, Armand Rosset a constaté avec satisfaction que la mise sur pied de la protection civile fribourgeoise par le Conseil d'Etat en dehors du programme d'instruction prévu pour l'an 2000 n'a pas donné lieu à des difficultés majeures. Selon lui, une telle opération implique toutefois



Les bostryches à l'attaque dans la forêt de Cornar près d'Ecuvillens.

une information ciblée de tous les milieux intéressés ainsi qu'une pratique de dispense généreuse en faveur des personnes astreintes et de leurs employeurs. Autre point positif: grâce à la nouvelle orientation de la protection civile issue de la réforme 1995 et des programmes d'optimisation 1999 et d'assouplissement 2000, la protection civile constitue désormais un instrument d'intervention efficace doté d'un équipement moderne. Les efforts de professionnalisation de l'instruction, axée sur les interventions en cas de catastrophe et dans d'autres situations d'urgence dé-

coulant de l'environnement naturel, technique et social, ne favorise pas seulement la motivation des personnes astreintes et la qualité de leurs prestations. Ils permettent aussi de réduire sensiblement le risque d'accident. A cet égard, une attention toute particulière doit être accordée au maniement adéquat d'appareils et d'engins tels que les tronçonneuses. Enfin, Armand Rosset s'est félicité de l'attitude bienveillante des responsables de l'armée, en particulier en ce qui concerne la mise à disposition rapide et gratuite de véhicules tout terrain. ▀

Six mois après l'ouragan Lothar

Un engagement de grande envergure de la protection civile

OFFPC. Six mois après avoir sévi, l'ouragan Lothar continue de mettre fortement à contribution la protection civile. Selon une enquête réalisée par l'Office fédéral de la protection civile (OFFPC) auprès des cantons, 85 000 journées de travail ont déjà été fournies par les membres de la protection civile dans le cadre de travaux de nettoyage et de remise en état des forêts. L'engagement de la protection civile se poursuivra durant toute l'année en cours. Au total, il devrait représenter plus de 160 000 journées.

A une première phase d'intervention pendant laquelle des forestiers professionnels ont abattu et évacué le bois d'œuvre font suite maintenant les travaux astreignants de nettoyage et de remise en état. Dans ce cadre, la protection civile apporte une aide précieuse, étant donné qu'il s'agit surtout d'effectuer des tâches manuelles dans des lieux souvent difficiles d'accès. Jusqu'à ce jour, la protection civile a accompli 85 000 journées de travail au titre de la réparation de dommages causés par «Lothar». L'OFFPC prévoit encore 50 000

journées d'ici la fin de l'année et quelque 25 000 l'année prochaine. Les cantons estiment en effet que les conséquences de la tempête Lothar vont aussi mobiliser la protection civile pendant une bonne partie de l'année 2001. Le gros des prestations est fourni par les membres de la protection civile des cantons les plus durement éprouvés, soit Berne, Fribourg, Argovie, Lucerne, Zurich, Vaud, Obwald et Nidwald. Le canton de Fribourg a même décidé de convoquer toutes les personnes astreintes disponibles à cet effet.

Une tâche exigeante

Les travaux de déblaiement sont de nature très diverse. Au cours des mois derniers, priorité a été donnée au nettoyage des lits de torrents afin d'éviter des inondations lors d'intempéries. Actuellement, on s'emploie surtout à débarrasser le sol forestier du petit bois pour que la forêt puisse se régénérer et pour favoriser le développement de nouvelles plantations. Les branches coupées et les broussailles doivent être le plus souvent ôtées à la main. Les résultats tangibles de ces interventions sont les amas de bois que l'on voit un peu partout dans les forêts sinistrées. Ils présentent l'avantage de fournir un terrier ou un abri bienvenu pour de nombreux petits animaux et servent par ailleurs de pièges à tiques naturels. La nouvelle plantation de jeunes arbres sous la conduite de professionnels des eaux et forêts constitue une mission gratifiante pour les membres de la protection civile. Dans de nombreux cantons, des formations de la protection civile sont également affectées à la remise en état de chemins forestiers et de sentiers, de parcours Vita, de pistes finlandaises, etc.

La solidarité joue à fond

Après un hiver marqué par des avalanches suivies d'inondations en 1999, les engagements dans le cadre de l'ouragan Lothar permettent une nouvelle fois à la protection civile de montrer que la solidarité intercantonale n'est pas un vain mot. Ainsi, des membres de la protection civile genevoise sont venus à la rescousse du canton de Fribourg durement touché. De même, des formations des Grisons, canton épargné, ont prêté main-forte à leurs collègues de Nidwald, tandis que des membres de la protection civile valaisanne ont accompli leur cours de répétition dans le canton de Vaud. D'autres engagements au titre de l'aide intercantonnale sont prévus pour cet automne.

Priorité à la sécurité

Avant tout engagement, les personnes effectuant un service de protection civile sont informées par des experts en matière de sécurité des prescriptions générales à observer lors de travaux en forêt, des moyens naturels de lutte contre la prolifération des bostryches et des mesures à prendre en cas de morsures de tiques. Une grande importance est accordée à tout ce qui touche à la sécurité au lieu de travail. Heureusement, les travaux de déblaiement dans le cadre de l'ouragan Lothar – qui ne sont pas exempts de dangers – n'ont pas fait de victimes jusqu'ici dans les rangs de la protection civile. ▀